

Fiche technique



Lunettes de sécurité 3M™ Solus™ série 1000

Description du produit:

3M™ Solus™ 1000 est une protection oculaire adaptable offrant diverses caractéristiques de confort optimisées. Ces lunettes sont disponibles avec un revêtement anti-buée Scotchgard™, qui résiste plus longtemps à l'embuage que les traitements classiques.

Utilisation prévue:

Ces produits sont conçus pour protéger contre les chocs de particules à grande vitesse et faible énergie (F) à des températures extrêmes (de -5 °C à +55 °C) (T), conformément à la norme EN 166:2001. Ils peuvent aussi, en option, protéger contre le rayonnement UV selon la norme EN 170:2002, ou contre l'éblouissement du soleil selon la norme EN 172:2002.

Principales caractéristiques:

Oculaire de classe optique 1 convenant à une utilisation prolongée

- ▶ Le revêtement anti-buée 3M™ Scotchgard™ assure une résistance supérieure à la buée et aux rayures, conformément aux exigences de la norme EN 166 en termes de marquage K et N.
- ▶ Le revêtement anti-buée 3M™ Scotchgard™ est un gage de résistance aux rayures et de durabilité.
- ▶ Le traitement conserve son efficacité, même après de multiples lavages.
- ▶ Peut être désinfecté par trempage dans de l'eau de javel diluée ou à l'aide de tampons imbibés d'alcool sans perte des performances anti-buée.

- ▶ Protection optimale contre le rayonnement UV.
- ▶ Conçu avec un insert optionnel en mousse afin de limiter l'exposition aux poussières. Cet insert est pourvu de petites fentes pour favoriser la réduction de la buée.
- ▶ Branches amovibles pour permettre la fixation d'un serre-tête élastique optionnel.

Applications:

Ces produits peuvent être utilisés dans un large éventail d'applications, notamment :

- ▶ Fabrication
- ▶ Travail des métaux
- ▶ Exploitation minière/Industrie pétrolière et gazière
- ▶ Travaux de construction/extérieur
- ▶ Secteur alimentaire

Normes et homologations:

Les lunettes 3M™ Solus™ série 1000 répondent aux exigences essentielles de sécurité définies à l'article 10 de la directive 89/686/CEE de la Communauté européenne et portent donc le label CE.

Ces produits ont été examinés à leur conception par ECS GmbH – European Certification Service, Huettfeldstrasse 50, 73430 Aalen, Allemagne (organisme notifié 1883).

Ils sont testés et homologués CE selon la norme EN 166:2001.

Marquage:

Le produit 3M™ Solus 1000 a été déclaré conforme aux exigences de la norme EN 166:2001 et des normes associées, et porte les marquages suivants:

Marquage de l'oculaire

Polycarbonate incolore 2C-1.2 3M 1 FT K N CE
Polycarbonate jaune 2C-1.2 3M 1 FT K N CE
Polycarbonate gris 5C-3.1 3M 1 FT K N CE

Marquage de la monture

3M EN166 FT CE

Explication du marquage

Marquage	Description
2C-1.2 (EN 170:2002)	Protection UV avec une bonne perception des couleurs. Ce produit fournit une protection UV pour l'ensemble de la fourchette 210 nm - 365 nm, et répond ainsi aux exigences de la norme.
5C-3.1 (EN172:2001)	Protection contre les rayonnements solaires avec une bonne perception des couleurs.
1	Classe optique
F	Protection contre les chocs de particules à grande vitesse et faible énergie (45 m/s)
T	Testé pour la protection contre les chocs à des températures extrêmes (-5 °C et +55 °C)
K	Résistance aux dommages de surface dus aux fines particules
N	Résistance à la formation de buée

Matériaux utilisés :

Composant	Matériau
Oculaire	Polycarbonate
Monture (rigide)	Polycarbonate
Monture (souple)	TPE
Insert	Nylon/Mousse EVA
Pont nasal	TPR
Serre-tête	Nylon
Fixation du serre-tête	Polycarbonate

Limites d'utilisation

- ▶ Ne procédez jamais à des modifications ou transformations du produit.
- ▶ N'utilisez jamais ce produit en présence de dangers autres que ceux spécifiés dans le présent document.
- ▶ Ces produits ne conviennent pas pour le soudage.
- ▶ Ce produit n'est PAS conçu pour être porté au-dessus de lunettes correctrices.

